

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00593

Numéro SIREN : 383 228 889

Nom ou dénomination : ACCIOR LA ROCHE SUR YON

Ce dépôt a été enregistré le 11/03/2020 sous le numéro de dépôt 3199

ACCIOR LA ROCHE SUR YON

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 48.000 Euros

**Siège Social : LA ROCHE SUR YON (Vendée)
53 rue Benjamin Franklin**

RCS LA ROCHE SUR YON 383 228 889

-oOo-

Exercice clos le 30 Septembre 2019

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 21 FEVRIER 2020

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice d'un montant de 250.834 Euros de la manière suivante :

▪ Aux associés, une somme globale de prélevée sur le bénéfice net comptable de l'exercice	105.000 €
▪ Le solde, soit la somme de à la réserve facultative ; le compte « autres réserves » se trouvant corrélativement porté de 757.910 € à 903.744 €	145.834 €
	=====
TOTAL égal au bénéfice de l'exercice, ci	250.834 €

Le dividende distribué par part sociale s'élève ainsi à 35 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

Valérie André
Expert-comptable associée
Commissaire aux comptes

François Caillaud
Expert-comptable associé
Commissaire aux comptes

Raoul Dauger
Expert-comptable associé
Commissaire aux comptes

SARL ACCIOR LA ROCHE SUR YON

53 rue Benjamin Franklin
85000 LA ROCHE SUR YON

Comptes annuels au 30/09/2019
Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ACCIOR LA ROCHE SUR YON		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		53 rue Benjamin Franklin 85000 LA ROCHE SUR YON		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 8 3 2 2 8 8 8 9 0 0 0 5 1		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		30/09/2019	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	51 621	AG	31 304	20 317
		Fonds commercial (1)	AH	1 041 441	AI		1 041 441
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	68 602	AK		68 602
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	29 546	AO	7 279	22 266
		Constructions	AP	307 129	AQ	79 659	227 470
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	193 174	AU	101 357	91 817
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	170	CV		170
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	15	BE		15
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)		BJ	1 691 700	BK	219 600	1 472 099
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 830	BW		2 830
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	833 459	BY	8 864	824 595
		Autres créances (3)	BZ	19 545	CA		19 545
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	339 425	CG		339 425	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	28 640	CI		28 640	
	TOTAL (III)	CJ	1 223 900	CK	8 864	1 215 036	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 915 601	1A	228 465	2 687 135	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL ACCIOR LA ROCHE SUR YON</u>			Néant ☐ *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 48 000)		DA 48 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)		DC
	Réserve légale (3)		DD 4 800
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)		DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)		DG 757 910
	Report à nouveau		DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 250 834
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK
	TOTAL (I)		DL 1 061 544
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
	Avances conditionnées		DN
	TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP
	Provisions pour charges		DQ
	TOTAL (III)		DR
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 506 169
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)		DV 5 565
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW 5 709
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 101 741
	Dettes fiscales et sociales		DY 562 670
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ
	Autres dettes		EA 9 931
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB 433 805
TOTAL (IV)		EC 1 625 591	
Ecart de conversion passif* (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 2 687 135	
RENVOS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
			1D
			1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 979 635
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ACCIOR LA ROCHE SUR YON						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	3 007 854	FH		FI	3 007 854	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 007 854	FK		FL	3 007 854	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	28 113	
	Autres produits (1) (11)					FQ	13	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 035 981
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	576 164	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	92 142	
	Salaires et traitements*					FY	1 352 230	
	Charges sociales (10)					FZ	557 361	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	72 416
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	8 864
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	21	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 659 200	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	376 781	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 588	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3 588	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 755	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	6 755	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 166)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	373 614	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										SARL ACCIOR LA ROCHE SUR YON		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	1 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	1 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	2 731	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	2 731	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	(1 731)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK	121 049	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 040 570		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 789 736		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	250 834
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières										HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *										HP	
		- Crédit-bail immobilier										HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD	
	(9)	Dont transferts de charges										A1	24 005
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives										A6	
	(13)	obligatoires										A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion										Charges exceptionnelles	2 731		
Produits des cessions d'éléments d'actif										Produits exceptionnels	1 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**Annexe - Faits caractéristiques de l'exercice**

Désignation de la société : SARL ACCIOR LA ROCHE SUR YON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 2 687 136 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 250 834 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

 Règles et méthodes comptables**Règles générales**

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général ANC 2016-07 du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Agencements des constructions : 8 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 11 430 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 041 441			1 041 441
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	106 845	25 218	11 840	120 224
Immobilisations incorporelles	1 148 286	25 218	11 840	1 161 665
- Terrains	29 546			29 546
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	306 320	810		307 130
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	53 751			53 751
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	146 762	8 015	15 354	139 424
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	536 379	8 825	15 354	529 851
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	170			170
- Autres titres immobilisés	15			15
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	185			185
ACTIF IMMOBILISE	1 684 851	34 043	27 193	1 691 700

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	25 218	8 825		34 043
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	25 218	8 825		34 043
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	11 840	15 354		27 193
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	11 840	15 354		27 193

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Acompte fonds commercial JP Angibaud	10 000			10 000
Clientèle Martineau	1 031 441			1 031 441
Total	1 041 441			1 041 441

 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 048	7 096	11 840	31 304
Immobilisations incorporelles	36 048	7 096	11 840	31 304
- Terrains	4 325	2 955		7 280
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	48 727	30 933		79 659
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	16 363	10 750		27 113
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	68 915	20 683	15 354	74 244
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	138 330	65 320	15 354	188 296
ACTIF IMMOBILISE	174 378	72 416	27 193	219 601

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 881 645 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	833 460	833 460	
Autres	19 546	19 546	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	28 640	28 640	
Total	881 645	881 645	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a établir	111 914
Fournisseurs - rrr a obtenir	448
Total	112 362

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 48 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 619 882 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	506 169	186 046	320 123	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 742	101 742		
Dettes fiscales et sociales	562 671	562 671		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	15 496	15 496		
Produits constatés d'avance	433 805	433 805		
Total	1 619 882	979 635	320 123	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	183 476			
(**) Dont envers Groupe et associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	50 716
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.credit	365
Dettes provis. pr congés à payer	83 903
Personnel charges à payer	74 000
Personnel intéressement à payer	66 587
Charges sociales s/congés à payer	37 406
Org.sociaux ch. à payer	32 988
Etat charges à payer	6 193
Taxe Aide au logement	1 090
Clients-RRR à accorder & avoirs à é	7 200
Divers - charges à payer	2 731
Total	363 179

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées avance	28 640		
Total	28 640		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés avance	433 805		
Total	433 805		

Ils correspondent essentiellement à des facturations émises pour des travaux non réalisés à la date de clôture des comptes annuels.

 Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	364 228
Taux Normal - 28 %	
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	41 640
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	360
Autres imputations	

**Notes sur le compte de résultat****Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2017, la société SARL ACCIOR LA ROCHE SUR YON est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ACCIOR & ASSOCIES.

Depuis le 01/10/2017, la société a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre à la clôture de l'exercice est composé par :

- SAS ACCIOR & ASSOCIES (société mère),
- SA ACCIOR LES SABLES D'OLONNE,
- SARL ACCIOR CONSULTANTS,
- SARL ACCIOR LA ROCHE SUR YON.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

**Autres informations****Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.